



**Anabases**

Traditions et réceptions de l'Antiquité

**8 | 2008**

**Varia**

---

## Antiquité barbare, *l'autre* Antiquité : l'impossible réception des historiens français (1800-1950)

**Agnès Graceffa**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/138>

DOI : [10.4000/anabases.138](https://doi.org/10.4000/anabases.138)

ISSN : 2256-9421

### Éditeur

E.R.A.S.M.E.

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 83-104

ISSN : 1774-4296

### Référence électronique

Agnès Graceffa, « Antiquité barbare, *l'autre* Antiquité : l'impossible réception des historiens français (1800-1950) », *Anabases* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/138> ; DOI : [10.4000/anabases.138](https://doi.org/10.4000/anabases.138)

---

© Anabases

## Antiquité barbare, l'autre Antiquité : l'impossible réception des historiens français (1800-1950)

AGNÈS GRACEFFA

---

« NOS PÈRES LES GERMAINS », écrivait Montesquieu <sup>1</sup> ; « Nos ancêtres les Gaulois » répond la III<sup>e</sup> République. La mutation de ce référentiel majeur – une reconnaissance de filiation originelle – résume à elle seule l'évolution historiographique qui marque la modernité en matière de Germains <sup>2</sup>. Selon Montesquieu et la thèse classique, la

---

<sup>1</sup> Ch. S. de MONTESQUIEU, *L'Esprit des Loix*, (1748), Paris, VI, c.18.

<sup>2</sup> Cette question de l'investissement idéologique des origines nationales a fait l'objet d'une immense bibliographie, notamment K. POMIAN, "Francs et Gaulois", *Les Lieux de Mémoires* III, 1, Paris, 1992, p. 41-106 ; A. GILLET éd., *On barbarian identity. Critical approaches of ethnicity in the early Middle Ages*, Turnhout, 2002 ; Cl. NICOLET, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, 2003 ; P. GEARY, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, 2004 ; W. POHL éd., *Die Suche nach den Ursprüngen*, Vienne, 2004 ; le premier numéro de la revue *Anabases* y était d'ailleurs consacré (1/2005). Je me permettrai également de renvoyer à ma thèse, intitulée *La question franque. Analyse des discours historiographiques français et allemands de 1815 à 1996 autour de la question du peuplement mérovingien et la notion de peuple*, Lille 3/Hambourg (2006), publication prévue aux Presses de la Sorbonne. Il n'est pas lieu ici de revenir sur la question de la dénomination ou même de l'existence des « Germains » et de la notion antique de « Barbare ». On renverra simplement pour la première aux travaux de Walter Pohl, de Sebastian Brather, de Magali Coumert et aux articles de la nouvelle édition du *Reallexikon der Germanische Altertumskunde* et de ses *Ergänzungsbände* consacrés à ces thèmes. Pour la seconde, voir B. FAUVARQUE, "Les visions providentialistes du Barbare chez les Romains", *Études interethniques* 10 (1995), p. 75-88 ; Y. DAUGE, *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, 1981 ; H. INGLEBERT, *Les Romains chrétiens face à l'histoire de Rome*, Paris, 1996 ; W. POHL, "Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge", *Annales HSSI* (2005), p. 183-208.

France est germanique parce qu'il y a eu invasion et conquête. Le système de la féodalité trouve ses fondements dans la structure du compagnonnage, et la monarchie française provient de la dynastie franque. Cette question mobilise largement historiens et penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La stratégie historiographique des historiens d'Ancien Régime consistait à asseoir la légitimité du pouvoir royal sur la linéarité dynastique<sup>4</sup>. Dès le XV<sup>e</sup> siècle pourtant, en réaction à la redécouverte des écrits de Tacite, éclot une tradition plus 'celtiste'. Sous la plume de Guillaume Postel, puis de François Hotman, elle vise à convoquer l'héritage gaulois au sein de la mémoire nationale, et à l'intégrer à l'histoire de la monarchie franque. La *Franco-Gallia*, parue en 1573, propose ainsi une parenté gallo-franque qui associe les deux peuples dans une même filiation troyenne, et fait des Romains les seuls conquérants iniques du sol gaulois : Clovis devient le libérateur de ses frères subjugués. Cette première fixation d'un mythe gaulois en France, dans les années 1570-1580, résulte à la fois d'une sorte de rébellion érudite contre la « tyrannie de l'Antiquité gréco-latine », dans le cadre du développement d'une approche scientifique de l'histoire païenne<sup>5</sup>, et d'une variante nationaliste sur le thème de l'âge d'or qui apparaît ainsi comme l'équivalent direct aux recherches germanistes d'outre-Rhin. L'inspiration multiple laisse une grande place à la fantaisie et à la falsification et produit ainsi des modèles divers : le Gaulois apparaît indifféremment comme le maître légitime de l'Europe, comme un républicain (notamment dans l'historiographie protestante), ou encore comme un libéral, chantre de la liberté individuelle<sup>6</sup>. Il incarne une unité originelle, ou au contraire les espoirs de fédéralisme et de démocratie. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette historiographie survit en latence, alors que les remises en question du mythe troyen se multiplient, sans pour autant saper les fondements même de la légende, sur lesquels repose la légitimité de la dynastie royale régnante.

La Révolution Française transforme radicalement la manière d'appréhender la question de la légitimité de la puissance publique : son fondement traditionnel reposait sur l'association de la puissance divine et d'une logique de conquête. Le tournant démocratique de 1789 le remet en question, et la prise de pouvoir de Clovis sur la Gaule devient un modèle d'usurpation. L'abbé Sieyès incite le Roi à retourner dans ses

<sup>3</sup> Les deux ouvrages de Cl. VOLPILHAC, *Tacite en France de Montesquieu à Chateaubriand*, Oxford, 1993 et Ch. GRELL, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'Antiquité en France*, t. I et II, Oxford, 1995 avaient permis de faire le point sur cet intérêt, grâce notamment au repérage systématique des ouvrages & éditions de textes antiques.

<sup>4</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985, p. 5-8.

<sup>5</sup> Sur les débuts de l'histoire scientifique et ses enjeux quant à la remise en cause de l'optique vétérotestamentaire, Cl. POULOUIN, *Le Temps des origines*, Paris, 1998.

<sup>6</sup> Cl. DUBOIS, *Celtes et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, 1972, p. 100-101.

forêts de Germanie<sup>7</sup>. Le peuple de France, dans son acception politique, ne se restreint plus aux seuls descendants des Francs conquérants, c'est-à-dire à la noblesse<sup>8</sup>. L'ensemble de la population constitue désormais la Nation. Elle s'identifie alors aisément au substrat gaulois, qui devient le seul véritablement légitime à habiter et gouverner le pays. Le Comte de Boulainvilliers fondait les privilèges de la noblesse sur son assujettissement originel des populations gauloises. L'argument s'inverse. Descendants d'iniques spoliateurs, les nobles doivent rendre au peuple ce qu'ils lui ont originellement volé. La création de l'Académie celtique, en 1804, puis de la *Revue celtique* (ensuite *Revue archéologique*) confirme par le scientifique et le culturel ce regain de souci politique pour le passé gaulois.

À partir de 1815, la communauté scientifique se restructure et s'institutionnalise. Les historiens français se trouvent pris dans le dilemme suivant : d'une part ils doivent résoudre, par la recherche historique, la question cruciale du fondement de la puissance publique. Le sujet des origines franques devient le débat majeur de l'historiographie. D'autre part le développement de la science historique allemande propose outre-Rhin des paradigmes tout à fait divergents en matière de Germains, et l'influence de ce modèle s'impose progressivement<sup>9</sup>. De Niebuhr à Mommsen, les historiens allemands développent une méthodologie et une pratique qui font l'admiration de leurs collègues français. La conscience de l'excellence allemande en la matière devient d'ailleurs, après la défaite de 1870, une explication de celle-ci : c'est l'instituteur prussien qui a gagné la guerre, parce qu'il a su insuffler à la nation allemande une conscience nationale fondée sur la fierté de son histoire et la connaissance de son territoire, et grâce à l'excellence de

<sup>7</sup> E. SIEYÈS (dit l'abbé), *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* (1789), Paris, 1982, p. 8. Christine Dousset précise l'enjeu révolutionnaire et impérial dans : Ch. DOUSSET, "La Nation française et l'Antiquité à l'époque napoléonienne", *Anabases 1* (2005), p. 59-74.

<sup>8</sup> C. de BOULAINVILLIERS, *État de la France*, t. III, Londres, 1728. Il est identifié comme le principal théoricien de la thèse de l'origine franque de la noblesse ; notons que celle-ci était en fait la thèse officielle, que renforçait l'étymologie de franc signifiant 'libre'. L'historiographie s'est beaucoup penché sur cet auteur, et de sa polémique avec son contemporain l'abbé Dubos. Les deux hommes ont fixé ce que l'on a nommé courants « germaniste » d'une part, et « romaniste » de l'autre. Sur ce sujet et sur l'inversion du principe de légitimation au début du XIX<sup>e</sup> siècle, A. GRACEFFA, "Race mérovingienne et nation française : les paradoxes du moment romantique dans l'historiographie française du premier XIX<sup>e</sup> siècle", H. REIMITZ ET B. ZELLER éd., *Vergangenheit und Vergegenwärtigung : frühes Mittelalter und europäische Erinnerungskultur*, Vienne, 2008, sous presse.

<sup>9</sup> H. BRUHNS, "Grecs, Romains et Germains au XIX<sup>e</sup> siècle : quelle Antiquité pour l'État national allemand ?", *Anabases 1* (2005), p. 17-43, revient sur les évolutions modernes de cet « usage », souvent politique, de l'Antiquité, et notamment sur les positionnements des historiens Gustav Droysen, Theodor Mommsen et Felix Dahn en matière de 'Germains' (p. 34-41).

sa formation initiale, donc de l'histoire scientifique<sup>10</sup>. Or la science historique allemande s'est notamment développée à partir de l'étude des anciens Germains. À l'opposé du modèle français de la « guerre des races », théorisé par Augustin Thierry, l'Antiquité germanique ne se résume pas à une sombre sauvagerie<sup>11</sup>. Elle se caractérise au contraire par un état social à la fois honorable, et scientifiquement appréhendable. De multiples arguments sont convoqués : les Germains auraient apporté au monde romain une certaine forme de liberté (idée d'autogestion), l'égalité sociale (absence de hiérarchie), l'égalité entre les sexes, l'idée de la propriété commune (la *Mark*), un rapport privilégié avec la nature. Leur rôle historique ne se réduit pas à la destruction de la romanité ; leur apport n'est pas seulement démographique ou militaire. Le débat se focalise dès lors sur plusieurs thèmes spécifiques, qui caractérisent a priori leur degré de civilisation : l'existence de villes, d'un système judiciaire, de structures sociales, de lois, d'une langue et d'une culture, d'une religion et de pratiques funéraires, enfin d'une activité artistique. Leur capacité à intégrer rapidement le système romain et à y réussir devient un indice supplémentaire de leur aptitude à la civilisation<sup>12</sup>.

La science française demeure quasi sourde à ces arguments. Peu d'historiens, quelques linguistes puis de rares archéologues et ethnologues se penchent sur les Germains. L'apport démographique de « sang nouveau », à l'instar du paradigme de la Scandinavie, matrice des peuples, reste le seul atout des « assassins de la romanité<sup>13</sup> ». Les autres arguments rencontrent par contre une opposition circonstanciée : démocra-

<sup>10</sup> L'idée est largement développée alors : G. MONOD, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue Historique* 1 (1876), p. 27 ; N. D. FUSTEL DE COULANGES, « De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne depuis cinquante ans », *Revue des Deux Mondes* t. 101, 1<sup>er</sup> septembre 1872, p. 241-249. Ce sentiment d'infériorité français vis-à-vis de la science allemande a été étudié par Cl. DIGEON, *La crise allemande de la pensée française*, Paris, 1957 ; de même Ch. O. CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Paris, 1976, notamment p. 553 ; plus récemment, une réévaluation de la question : ID., « Ma réception de l'histoire allemande en France (1866-1885). Le mythe du modèle importé », M. ESPAGNE, M. WERNER éd., *Transferts*, Paris, 1988, p. 327-344.

<sup>11</sup> L. RIGNOL, « Augustin Thierry et la politique de l'histoire. Genèse et principes d'un système de pensée », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* 25 (2002), p. 87-100.

<sup>12</sup> Le processus de ces stratégies historiographiques a été très bien décrit par J. M. MOEGLIN, « Le 'droit de vengeance' chez les historiens du droit au Moyen Âge (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », F. Bougard, D. Barthélémy, R. Le Jan éd., *La Vengeance (400-1200)*, Rome, 2006, p. 101-149.

<sup>13</sup> De René de Chateaubriand, « la Scandinavie, surnommée la fabrique des nations » (R. de CHATEAUBRIAND, *Études ou discours historique sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares, suivie d'une analyse raisonnée de l'histoire de France*, Paris, 1834, t. 1, p. 180) à André Piganiol, « la civilisation romaine n'est pas morte de sa belle mort. Elle a été assassinée », A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, Paris, 1947, p. 466.

tique (contre la noblesse), libéraux (contre la propriété commune), machistes (contre l'émancipation féminine), urbains (contre la ruralité), esthétiques...

L'Antiquité germanique ou barbare apparaît finalement comme un non-sujet pour les études historiques françaises, et les Francs ne deviennent dignes d'intérêt qu'à partir du moment où ils pénètrent l'histoire de France, suivant l'optique des chroniqueurs romains. La comparaison avec l'intérêt historiographique porté à l'Antiquité classique, et aux Antiquités gauloises, est éloquente. La prédominance en volume et en valeur de la première, portée par la tradition, et qui incarne le paradigme par excellence, est connue. L'histoire gréco-romaine a le privilège de l'esprit, reste aux Gaulois celui du cœur. De Vercingétorix à Astérix, du mythe recréé à la fiction totale, l'attention portée à l'Antiquité celtique est plus émotive que rationnelle, l'affect la nourrit<sup>14</sup>. À l'inverse, l'Antiquité barbare devient la matrice d'une altérité ignorée ou détestée, celle de l'Allemagne.

## La République civilisatrice contre les Barbares

Le processus identitaire nationaliste consiste « à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte<sup>15</sup> ». L'identification des ancêtres est un élément central de cette stratégie. Germains, Gaulois, Gallo-romains ou Francs incarnent des personnages centraux porteurs d'une identité intrinsèque et de caractères physiques et moraux dont la langue, la culture et bientôt la race témoignent. La dignité ancestrale autrefois réservée aux seules dynasties royales et nobles s'étend désormais à l'ensemble du peuple. Cette linéarité ethnographique est complétée par une logique du territoire : pays et patrie se définissent comme l'espace naturel de la formation et du développement de chaque peuple en nation. À partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie officielle rejette donc Germains et germanique hors du référentiel national.

Mépris, ironie ou ignorance, telles sont les postures usuelles de l'historien français face aux Germains<sup>16</sup>. La tradition voltairienne de l'idée de civilisation offre une

---

<sup>14</sup> Ch. GOUDINEAU, *Le dossier Vercingétorix*, Paris, 2001 ; sur le sujet avec mise en parallèle de l'exemple allemand, les Actes du colloque franco-allemand organisé par l'École pratique des hautes études, la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut archéologique allemand et l'Institut historique allemand de Paris, *Alésia et la Bataille du Teutoburg. Un parallèle critique des sources*, Thorbecke, 2008.

<sup>15</sup> A. M. THIESSE, *La création des identités nationales*, Paris, 1999, p. 12-13.

<sup>16</sup> Ces postures s'insèrent dans le cadre plus général « d'un intérêt traditionnellement faible », pour reprendre le titre de l'article de G. LINGELBACH, "Un intérêt traditionnellement faible. Transfert Allemagne-France", F. Nies éd., *Les Enjeux scientifiques de la traduction. Échanges franco-allemands en sciences humaines et sociales*, Paris, 2004, p. 115-139 ; même constat pour M. PARISSÉ, "Les médiévistes français et l'histoire allemande", P. Moraw, R. Schieffer éd., *Die deutschsprachige Mediävistik im 20. Jahrhundert*, Ostfildern, 2005, p. 365-380.

première justification à celles-ci. *L'Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* (1756) énonçait en effet la diversité des races humaines<sup>17</sup> et définissait l'idée de civilisation à partir de l'opposition nature-culture<sup>18</sup> ; le sauvage s'assimile à un animal<sup>19</sup>. Le stade de développement des Germains et Gaulois est dit bien inférieur à la culture romaine, comme en témoigne la primitivité de leur langue<sup>20</sup>. Les *Lettres Philosophiques* (1723) présentent les Germains comme de purs sauvages<sup>21</sup>. Dans le contexte politique prérévolutionnaire, ses contemporains tempèrent ce constat d'une supériorité théorique de l'état social sur l'état de nature (selon Voltaire), par celui de l'existence d'éléments positifs intrinsèques au second (suivant Rousseau) puisque l'état de nature fonctionne bien chez les premiers Germains sans loi ni règlement<sup>22</sup>.

Avec la reprise de l'assimilation entre Francs et noblesse lors des débats révolutionnaires, ce présupposé positif vole en éclat. L'historien libéral François Louis Guizot (1787-1874) tente une approche modérée de la question. Il souhaite refonder la concorde nationale sur un récit historique apaisé des origines. Pourtant, selon lui, les populations exogènes issues des migrations s'assimilent à des « sauvages primitifs ». « Je ne connais qu'un moyen, Messieurs, écrit-il, de parvenir à se représenter, avec quelque vérité, l'état social et moral des peuplades germaniques, c'est de les comparer aux peuplades qui, dans les temps modernes, sur différents points du globe, dans l'Amérique septentrionale, dans l'intérieur de l'Afrique, dans l'Asie du Nord, en Arabie, sont encore à un degré de civilisation à peu près pareil, et mènent à peu près la même vie... Je vais mettre sous vos yeux les principaux traits de ce rapprochement, et vous serez étonnés de la ressemblance avec les mœurs des Germains et celles des Barbares plus modernes<sup>23</sup>. »

<sup>17</sup> VOLTAIRE, *Essai sur les Mœurs et l'esprit des Nations* (1756), *Cœuvres complètes* t. II, Paris, 1828, p. 7 : « Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, soient des races entièrement différentes. »

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 650 : « L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature ; il répand la variété sur la scène de l'univers : la nature y répand l'unité ; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fond est partout le même, et la culture produit des fruits divers ».

<sup>19</sup> *ID.*, *Dictionnaire philosophique* (1764), *Cœuvres complètes*, t. XVI, art. "homme" : « L'homme abandonné à sa pure nature n'aurait pour tout langage que quelques sons articulés [...] Il n'aurait pas plus de connaissance de Dieu et de l'âme que des mathématiques, ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable ».

<sup>20</sup> *ID.*, *Essai sur les Mœurs*, p. 34-35.

<sup>21</sup> *ID.*, *Lettres philosophiques* (1723), Paris 1909, p. 102 : « ces sauvages qui avaient ravagé la France, l'Italie, l'Espagne... ».

<sup>22</sup> D. de GOMICOURT, *Dissertation sur les Maires du Palais*, Amsterdam, 1768, p. 15.

<sup>23</sup> F. GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France* I, Paris, 1829, p. 270.

L'influence de l'œuvre d'Edouard Gibbon, dont il fut l'éditeur<sup>24</sup>, transparait largement. L'évaluation négative du phénomène migratoire se double chez Guizot d'un préjugé latent vis-à-vis des formes de vie nomade, qui correspondent, selon la thèse téléologique de la civilisation par stades successifs, à un état des plus élémentaires, donc des plus sauvages<sup>25</sup>. Dans cette analyse où la civilisation tient lieu de « moteur de l'histoire<sup>26</sup> », le moment mérovingien apparaît comme un moment de déclin qui ne connaît « point de frontière, point de gouvernement, point de peuples, une confusion générale des situations, des principes, des faits, des races, des langues<sup>27</sup> », c'est-à-dire aucune idée supérieure de l'État, de la nation ou du bien commun<sup>28</sup>. Face à Rome qui insuffla au monde l'esprit d'égalité, le christianisme et le sentiment des devoirs mutuels des hommes, il concède néanmoins aux Germains l'apport de l'idée de liberté individuelle<sup>29</sup>.

Cet unique atout est rapidement invalidé par Augustin Thierry (1795-1856) qui procède à une véritable « re-barbarisation » historiographique des Germains. Selon lui, la période mérovingienne se résume à un « retour à l'état de nature<sup>30</sup> », et ils en sont les responsables. Le thème romantique du barbare et du chaos<sup>31</sup> s'intègre dans une approche catastrophiste, qui conforte la dynamique de « guerre des races » que l'historien développe. Il dénonce la vision faussée d'une « monarchie française de quatorze siècles<sup>32</sup> » telle que la présentait l'historiographie monarchiste. La mission de l'historien est « de rendre l'histoire au peuple » en « mettant en scène le peuple à toutes les époques de notre histoire ». Cette réappropriation démocratique motive une optique anti-nobiliaire, anti-royaliste, et par conséquence anti-germanique. Les *Récits des temps mérovingiens* (1840) deviennent le modèle archétypal d'une société inversée dénuée de toute règle morale.

Son contemporain Benjamin Guérard (1797-1854), bibliothécaire du roi et chartiste, reconnaît son antipathie envers les Germains<sup>33</sup> et les dote de multiples défauts : « les instincts grossiers et malfaisants des peuples barbares », « les ruines et les vices » les caractérisent, mais également « les passions farouches », « les appétits brutaux »,

<sup>24</sup> R. MAC KITTERICK, *Edouard Gibbon and Empire*, Londres, 1997.

<sup>25</sup> Sur ce thème de l'association nomade-sauvage, G. DELEUZE, F. GUATARRI, *Mille plateaux*, Paris, 1980, p. 424, et plus récemment, Ph. DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, 2005, p. 58-133.

<sup>26</sup> GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, 1828, p. 60.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>29</sup> *Id.*, *Origines du gouvernement représentatif en Europe*, Paris, 1820-1823.

<sup>30</sup> A. THIERRY, *Considérations sur l'histoire*, Paris, 1840, p. IX.

<sup>31</sup> P. MICHEL, *Un mythe romantique : les Barbares*, Lyon, 1981, p. 143-160.

<sup>32</sup> A. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, Paris, 1827, III<sup>e</sup> lettre.

<sup>33</sup> B. GUÉRARD, *Polyptique de l'abbé Irmino ou dénombrement des manses, des serfs, des reuevus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1844, I, p. 199.

« l'amour pour le butin ». Le topos de la liberté est repoussé, tout comme celui de l'égalité primitive : « la liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère, et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal ». Ennemis de la civilisation, les Germains incarnent la « barbarie absolue <sup>34</sup> ». Le mérite de Guérard tient dans son souci d'historicisation, qui lui permet de rejeter toute assimilation entre Germains et Allemands <sup>35</sup>. Mais il s'oppose tout autant aux tentatives de réévaluation positive de leur civilisation primitive menées par ses collègues d'outre-Rhin. « Les victoires qui les réjouissent, je les déplore. Elles sont à mes yeux la défaite des lettres, des arts, des sciences, la ruine de la civilisation, le malheur de l'humanité. Tout corrompus qu'étaient les Romains, je les préfère à leurs ennemis : le régime qu'ils apportaient avec eux était bien meilleur que celui qu'ils trouvaient établi dans les forêts d'outre-Rhin, et dont la Loi salique, le chef-d'œuvre des institutions germaniques, peut nous donner une idée. Les dissensions, les guerres et les déplacements continuels des Germains témoignent, même dans Tacite, de la vie misérable qu'ils menaient : c'est pourquoi je ne doute pas que si Rome les eût subjugués, ils n'eussent été et meilleurs, et plus heureux <sup>36</sup> ». Il mêle ainsi l'ironie (référence à la Loi salique comme « chef-d'œuvre ») au mépris, dont témoignent l'emploi de termes négatifs (ruine, malheur, défaite, misérables) et l'utilisation du thème de la forêt comme métaphore de l'ignorance, de la sauvagerie et du nomadisme (qui s'oppose à la sédentarité, seule forme valide de civilisation). L'histoire de la France revient dès lors à une « purge » progressive des éléments germaniques jusqu'à leur disparition définitive <sup>37</sup>. Au-delà de la fin de l'Empire romain, leur influence néfaste entraîne la perte de l'idée de patrie, de liberté individuelle et publique et d'intérêt commun. L'idée de l'État est remplacée par l'intérêt individuel qui entraîne la formation de « commendises » ou « associations », c'est-à-dire la création et le renforcement de liens de sujétion et d'entraide privés à l'image de la clientèle et produit bientôt la féodalité <sup>38</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie libérale dominante s'accorde ainsi pour rejeter en bloc toute idée de civilisation germanique.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 201 : « le plus profond et le plus vrai des historiens de nos jours nous a déjà déchargés de la plupart de nos obligations envers eux, et leur a retranché grand nombre de vertus qui ne leur appartenaient pas et dont ils avaient été ornés gratuitement ».

<sup>35</sup> *Ibid.*, I, p. 200 : « bien peu ressemblant à ceux de l'Allemagne actuelle ».

<sup>36</sup> *Ibid.*, I, p. 199-200, n. 1.

<sup>37</sup> *Ibid.*, I p. 202 : la civilisation ne « s'est relevée peu à peu qu'au fur et à mesure que nous nous sommes purgés de ce que nous avions de germanique ».

<sup>38</sup> *Ibid.*, I p. 202 : « de là, pour le faible, l'obligation de se mettre sous la protection du fort, ou de se réunir avec ses parents ou égaux en petites sociétés ou ligues capable de se défendre et de se faire justice elles-mêmes. Alors il n'y eut plus de patrie ».

## Tentatives de réévaluation

Les rares approches divergentes proviennent essentiellement d'historiens monarchistes ou catholiques. Sur la foi des écrits de Tacite, René de Chateaubriand (1768-1848) défend l'idée d'une innocence barbare, et insiste sur les vertus morales et le sens de l'hospitalité des anciens Germains. Les Francs ne sont ni politiquement, ni socialement, ni culturellement, ni moralement des sauvages : ils amènent avec eux un système original de gouvernement (la monarchie élective), ils possèdent le culte de l'intelligence (intérêt pour la littérature, la philosophie et la théologie), la connaissance de l'administration romaine (tant municipale, que fiscale, publique et domestique), l'art de la fortification et du perfectionnement des machines de guerre, c'est-à-dire des compétences à l'innovation technologique. Chateaubriand note d'ailleurs qu'une loi de Constantin permettait aux empereurs « de s'allier au sang des Franks, tant ce sang paraissait noble <sup>39</sup> ». Le degré d'intégration de ce peuple à la culture gréco-romaine est tout autant élevé, comme en témoigne la scène de la demande en mariage de Clothilde par Clovis, en fait transposée de l'*Odyssee* <sup>40</sup>. Chateaubriand leur reconnaît surtout le mérite d'avoir permis le parachèvement du processus de christianisation de l'Occident.

Cet argument va être repris et enrichi par le spécialiste de littérature et d'histoire germanique qu'est Frédéric Ozanam (1813-1853). Celui-ci, connu pour ses actions de foi <sup>41</sup>, souhaite « montrer l'ouvrage du christianisme » qui « discipline les Barbares et moralise les Romains <sup>42</sup> ». Les Germains bénéficient enfin d'un a priori positif. L'auteur se réfère à l'historiographie allemande (notamment Ganz, Phillips, Klenze) et aux recherches philologiques récentes peu utilisées par les historiens français. Il cite notamment Jacob Grimm et Franz Bopp, même s'il condamne fermement les dérives qui visent à promouvoir « une pureté de la race allemande <sup>43</sup> ». Les approches sensualistes de Lassen et de Gervinus décrivaient la société germanique primitive comme exemplaire, promise « aux plus hautes destinées si le christianisme et la civilisation latine n'avaient pas détruit ces espérances <sup>44</sup> ». Il utilise ces arguments et transforme leur anticatholicisme en une doctrine du « progrès par le christianisme ». Les Germains deviennent le modèle du peuple à convertir. Ozanam maintient ainsi le principe de primitivité, contre les tentatives de la jeune *Verfassungsgeschichte* allemande, représentée par Georg Waitz. Ils ne forment pas de véritable société, mais leur absence de civilisa-

<sup>39</sup> CHATEAUBRIAND, *Études*, t. 1, p. 223.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>41</sup> Il fut l'un des fondateurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul en 1833 et collabore au journal des républicains catholiques *l'Ere nouvelle* à partir de 1848.

<sup>42</sup> F. OZANAM, *La civilisation au V<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1856, p. 2.

<sup>43</sup> Qualifiés d'« antiques fourvoyés » et de « critiques prussiens » : ID., *Les Germains avant le christianisme*, p. 4.

<sup>44</sup> *Id.*, *Études germaniques*, Paris, 1847, I, p. 4.

tion ne s'apparente pas à une sauvagerie, plutôt à un état d'innocence finalement favorable au christianisme. L'auteur rejoint la vision contemporaine michelétienne des « corps mous et blancs » gaulois et germains, matériaux primitifs de la future France, qu'une histoire matricielle modèle et transforme progressivement en peuple français<sup>45</sup>.

Face à ces réévaluations limitées et relatives des Germains, qui ne se départissent pas du préjugé de primitivité, Julien Marie Lehuërou propose en 1842 une lecture nouvelle : la société germanique serait selon lui structurée par une forme familiale originale. L'étude de la propriété et des relations de parenté (place de la femme, des frères, mariage, succession) permet de définir une « famille large », composée premièrement du cercle familial proprement dit, deuxièmement des vassaux et *ministeriales*, c'est-à-dire les domestiques libres, troisièmement des *mansiones*, lètes, colons, *servi*, largement regroupés sous le terme de domestiques serviles. Elle obéit à l'autorité d'un seul maître, et forme une sorte de patroniciat<sup>46</sup>. Elle relève de l'autorité centrale et gère directement justice et conflits. Elle constitue la base d'une société germanique dont la primitivité doit donc être réévaluée : son analyse démontre une organisation complexe et performante, dont l'intérêt historique est significatif puisqu'elle contient les prémices de la féodalité. Le régime féodal lui-même ne s'apparente pas, selon l'auteur, à une disparition de la puissance publique, mais plutôt à une gestion locale déléguée de celle-ci. Cette thèse rejoint, bien davantage que l'historiographie dominante, les analyses contemporaines des historiens allemands. Mais la disparition précoce de Lehuërou ne facilite pas sa postérité<sup>47</sup> : seuls certains historiens de la famille, tels Koenigswarter, s'en inspirent<sup>48</sup>. La thèse, allemande cette fois, de Friedrich Engels<sup>49</sup>, qui s'appuie sur l'idée d'une propriété commune germanique et sur un statut privilégié des femmes, recevra également en France une réception modeste<sup>50</sup>.

<sup>45</sup> J. MICHELET, *Cours au Collège de France*, Paris, 1990, p. 27 et 363 ; ID., *Histoire de France*, Paris, 1828, II, 338 : « La France a déjà parcouru deux âges de sa vie de nation. Dans le premier, les races sont venues se déposer l'une sur l'autre, et féconder le sol gaulois de leurs alluvions. Par-dessus les Celtes se sont placés les Romains, enfin les Germains, les derniers venus du monde. Voilà les éléments, les matériaux vivants de la société. Au second âge, la fusion des races commence et la société cherche à s'asseoir ».

<sup>46</sup> J. M. LEHUËROU, *Histoire des institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens*, Paris, 1842, p. 1-222.

<sup>47</sup> A. GRACEFFA, « Une commémoration oubliée : Julien Marie Lehuërou, historien des institutions franques », *Société d'Histoire et d'Archéologie Bretonne* (2008), sous presse.

<sup>48</sup> L. KOENIGSWARTER, *Histoire de l'origine de la famille en France depuis les temps les plus reculés*, Paris, 1851, p. 359.

<sup>49</sup> F. ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), trad. fr., Paris, 1952.

<sup>50</sup> S. JOYE, « Les idées de germanité et de romanité dans l'historiographie française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome Moyen Âge*, 119/2 (2007), p. 278-296, plus particulièrement p. 291-295 sur l'idée d'un matriarcat primitif de l'humanité et son impact historiographique.

Les Gaulois retiennent bien davantage l'attention de l'historiographie française<sup>51</sup>. Des travaux d'Amédée Thierry (1797-1873) à ceux de Camille Jullian (1859-1933), ils deviennent le véritable fondement de la nation : « Qu'on ne dise plus que la Gaule a appris des Germains la pratique de la liberté et de l'égalité, que les principes de la dignité humaine sont venus des forêts de Germanie [...]. Des Francs et de la Germanie, il n'est rien venu qui ait relevé la dignité des hommes et qui ait égayé leur vie », écrit ce dernier<sup>52</sup>. La celtomanie qui caractérise le Second Empire puis les débuts de la III<sup>e</sup> République s'appuie également sur la redécouverte des origines bretonnes<sup>53</sup>, et plus largement sur la thèse organiciste de la Nation développée par Jules Michelet<sup>54</sup>. En 1882, Henri D'Arbois de Jubainville obtient une chaire de Langue et littérature celtique au Collège de France. Les langue et littérature d'origine germanique y étaient déjà représentées depuis 1841 (Philarète Chasles, puis Guillaume Guizot, spécialiste de la littérature anglaise, de 1874 à 1893 et Arthur Chuquet de 1893 à 1925). Mais seul leur successeur Charles Andler (1866-1933) devient le véritable fondateur de la germanistique française en collaboration avec Henri Lichtenberger (1864-1941)<sup>55</sup>. Sa conception de la civilisation germanique, dominée par une approche interdisciplinaire, se perpétue chez son remplaçant Ernest Tonnelat (1877-1948), philologue et médiéviste, qui, lors de son cours sur les Nibelungen (en 1938-1939), s'attache pour la première fois à l'histoire des origines<sup>56</sup>.

<sup>51</sup> A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* 1, Paris, 1910 ; Ch. O. CARBONELL éd., *Camille Jullian, L'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, Lyon, 1991.

<sup>52</sup> C. JULLIAN, *De la Gaule à la France*, Paris, 1921, p. 154.

<sup>53</sup> M. E. DU FOUGERON, "Le Poitou sous la domination des Visigoths et des Mérovingiens", *Revue de Bretagne et de Vendée* 2 (1857), p. 435-458

<sup>54</sup> P. PETITIER, *La géographie de Michelet. Territoire et modèles naturels dans les premières œuvres de Michelet*, Paris, 1997.

<sup>55</sup> Ch. Andler fut le traducteur du *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels (1901), et ses travaux scientifiques se focalisèrent sur la question de la théorie socialiste depuis ses origines (selon sa thèse de 1897), et sur la postérité de Nietzsche. Grand connaisseur de la culture allemande depuis Luther, il théorise ce qu'il nomme le « pangermanisme », terme qui connaît un grand succès au début du XX<sup>e</sup> siècle : Ch. ANDLER, *Le pangermanisme continental sous Guillaume II*, Paris, 1915.

<sup>56</sup> La thèse d'E. Tonnelat, intitulée *Les Contes des frères Grimm* (1912) s'interrogeait déjà sur la dimension nationaliste de l'entreprise romantique ; après de nombreux articles consacrés à la question des Nibelungen (leur rédaction et leur vérité historique), il publie une traduction intégrale du texte en 1944 (en collaboration avec Maurice Colleville), puis une monographie réflexive : *La Légende des Nibelungen en Allemagne, au XIX<sup>e</sup> siècle* (1952). Ses successeurs seront Fernand Mossé puis Robert Minder en 1958 : R. MINDER, "Panorama des Études germaniques en France", *Annales ESC* (1958), p. 214-230.

## La Nation contre les Barbares

En 1872 pourtant, Georg Waitz se félicite des « progrès » de la science française, et cite les récents écrits de Fustel de Coulanges (1830-1889), qui semble rejeter enfin l'archétype du Germain « sauvage »<sup>57</sup>. L'auteur de *La Cité antique* (1864) s'est en effet tourné dès la fin des années 1860 vers la question des origines des institutions de l'ancienne France. Il refuse l'assimilation des rois mérovingiens à des monstres issus d'une race dégénérée, et de la période franque à un immense chaos ; mais il dénie aux Barbares, au moins dans un premier temps, leur qualité de peuple, et l'existence chez eux d'une organisation étatique<sup>58</sup>. Les migrations ne procèdent pas d'une action concertée, mais constituent un processus long, pluriel, dominé par les circonstances<sup>59</sup>. Les Barbares combattent davantage entre eux que contre l'Empire, qui constitue en fait leur seule patrie<sup>60</sup> ; il s'agit d'une « race affaiblie [...] assaillie et vaincue pendant trois siècles par les Romains, qui a été ensuite assaillie et vaincue encore par les Slaves et les Huns, et qui a été déchirée par ses longues luttes intérieures, éternelle (c'est-à-dire affaiblie) par une série de révolutions sociales et qui a perdu ses institutions »<sup>61</sup>. La lecture nationaliste lui paraît anachronique : « Le Moyen Âge n'eut aucune notion d'une différence ethnographique entre Francs et Gaulois ». Les contemporains décrivent des violences, mais jamais « une race vaincue » ; par contre les mentions d'esclaves germaniques sont nombreuses, tout comme celles de familles sénatoriales puissantes. « Ce sont les Ariens qu'on a détestés, ce ne sont pas les Germains »<sup>62</sup>. L'auteur ne nie pas que ceux-ci aient formé une société organisée, mais plutôt qu'ils constituent une unité ethnographique, et que celle-ci soit scientifiquement appréhendable. En tout cas il rejette l'emploi des textes scandinaves ou tardifs (tel que les *Chants des Nibelungen*)<sup>63</sup> pour la connaissance des Barbares des III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. Il conclut à « une complète disparition des souvenirs

<sup>57</sup> G. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 1872, I, p. 32, n.2 : il cite *l'Histoire des institutions de l'Ancienne France* I, p. 286, où Fustel estime qu'« ils n'étaient pas des sauvages et ne ressemblaient en aucune façon aux peuplades de l'Amérique et de l'Australie ».

<sup>58</sup> N.D. FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France II, L'invasion germanique et la fin de l'Empire*, Paris, 1891, p. 563 : « Le mot d'invasion fait songer à une migration d'hommes, à une nation en marche, à la conquête d'un État par un peuple. On se figure volontiers comme un immense débordement de Germains, se précipitant sur la Gaule forts et nombreux, et unis moins par l'intérêt que par la haine du nom romain. Cette union nationale, cette haine patriotique, cette force d'impulsion de l'ancienne Germanie, n'apparaissent nulle part dans les textes contemporains de l'invasion ».

<sup>59</sup> *Ibid.*, c. V, VI et VII, p. 365-400.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 322 « Pour les Germains d'alors, *l'ennemi héréditaire*, c'était le Germain ».

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 532-533-535 et note 1 p. 532.

<sup>63</sup> *Id.*, *Histoire* II, p. 228 : « nous ne pensons pas qu'aucun esprit juste ne regarde le *Nibelungenlied* comme un poème des vieux Germains ».

nationaux des anciens Germains », dont témoignent les codes de lois qui « ne sont pas des traditions, mais des rédactions originales en latin des temps mérovingiens », et voit dans ce fait une énigme historique sur laquelle il serait préférable de se pencher<sup>64</sup>. « L'esprit moderne est tout préoccupé de théories ethnographiques, et il porte cette prévention dans l'étude de l'histoire. D'autres pensées animaient les hommes du VI<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup> ».

Ce rejet des Germains relève d'une combinaison de facteurs : le souci scientifique d'historicisation, d'abord, qui est affirmé ; le contexte politique ensuite, de la guerre de 1870-71 et de l'unité allemande ; l'opposition aux discours nationalistes qui se développent enfin outre-Rhin, et dont certains historiens, en premier lieu Theodor Mommsen (1817-1903), se font le relais<sup>66</sup>. L'annexion des territoires alsaciens et mosellans focalise le débat. Fustel juge fallacieuse la mobilisation d'arguments historiques et raciaux pour la justifier, et préfère, avec Ernest Renan, énoncer une définition de la Nation et du sentiment national fondée sur un désir et un projet communs, plutôt que sur l'origine ou l'histoire<sup>67</sup>.

La germanophobie qui se développe facilite le rejet des Germains et la reprise du parallèle 'barbare-sauvage'. La jeune science géographique propose une définition d'un territoire français « prédestiné<sup>68</sup> ». Père de la romanistique, Gaston Paris (1839-1903) oppose les nations de type mécanique (nations-races) aux nations de type organique (nations-cultures)<sup>69</sup>. Ses premiers écrits présentaient les Germains comme une force énergétique et novatrice ; après 1872, ils deviennent un danger pour la continuité de la culture latine. Quand « la germanisation atteint son maximum vers la fin du

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. XII (préface de 1877).

<sup>66</sup> Th. MOMMSEN, *Lettres au peuple italien*, Milan 1870 et la réponse de N.D. FUSTEL DE COULANGES, *L'Alsace est-elle allemande ou française ?*, Paris, 1870.

<sup>67</sup> F. HARTOG, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, 2001, p. 398-417.

<sup>68</sup> J.-B. PAQUIER, *Histoire de l'unité politique et territoriale de la France*, Paris, 1879, p. 3.

<sup>69</sup> G. PARIS, *Leçon du Collège de France de 1872*, Paris, 1885, p. 21 : « Dans le sein de cette association, les peuples romans forment un groupe plus étroitement uni, auquel s'opposent, tenant à l'ensemble par un lien de plus en plus lâche, les deux grandes nations des Germains et des Slaves. Chez ces peuples la nationalité est exclusivement le produit du sang ; la Romania au contraire est un produit tout historique. [...] Le principe des nationalités fondées sur l'unité de race [...] n'a point eu jusqu'ici de fort heureuses conséquences. À ce principe qui ne repose que sur une base physiologique, s'oppose heureusement celui qui fonde l'existence et l'indépendance des peuples sur l'histoire, la communauté d'intérêt et la participation à la même culture. Il oppose le libre choix et l'adhésion qui provient de la reconnaissance des mêmes principes à la fatalité de la race ; il est éminemment progressif et civilisateur, tandis que l'autre sera toujours par son essence conservateur et même exclusif ».

VIII<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup> », ce fut le règne de « la barbarie, [de] l'ignorance, et [de] la brutalité<sup>71</sup> ». Spécialiste de l'Allemagne et des pays scandinaves et directeur à deux reprises de l'École française de Rome, Auguste Geffroy (1820-1895) s'était associé à Fustel de Coulanges, Paris, Boissier et Lavisce, lors de leur opposition à Mommsen. Dans son ouvrage antérieur *Rome et les Barbares ; études sur la Germanie de Tacite*, il reconnaissait aux Germains les deux atouts déjà énoncés : l'apport démographique et l'instinct de liberté individuelle qui annonce le système représentatif. Sa description du Barbare de la fin du IV<sup>e</sup> siècle insiste sur le caractère guerrier, mais non sauvage de cette civilisation : ce ne sont pas des « tribus vagabondes », ils ont un gouvernement, dominé par la royauté, des institutions judiciaires, en somme un État. Le fondement sur la famille large et la parentèle (*gens*) de la structure institutionnelle, économique (quant à la propriété) et géographique de leur société justifie l'argumentation en faveur d'une « rude primitivité », mais non d'une sauvagerie<sup>72</sup>. L'élément étatique s'est d'ailleurs renforcé dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, au détriment de la structure gentile, suivant un mouvement de civilisation<sup>73</sup>, même si la Loi salique s'apparente davantage à une simple organisation du système de la vengeance plutôt qu'à un code de droit public et privé, suivant l'enseignement de Paul Viollet (1840-1914)<sup>74</sup>. La leçon de la science allemande de *Verfassungsgeschichte* se trouve en partie intégrée et l'appréhension du primitif rejoint le discours moral d'une société fondée sur la valeur 'famille'. Il s'agit d'une pluralité de peuples que la dénomination de 'Germains', récente et externe, dote d'une unité purement théorique<sup>75</sup>.

Le sursaut nationaliste qui suit la guerre de 1871 limite finalement l'intégration amorcée des thèses historiographiques allemandes. Les historiens français choisissent alors deux voies : soit ils décident de rejeter hors de l'histoire scientifique la connaissance de ces populations, et dénie par là même toute idée d'unité ethnographique germanique primitive (Fustel de Coulanges) ; soit ils proposent, à la manière d'Henri d'Arbois de Jubainville (1827-1910), une nouvelle approche autour de l'idée d'une prédominance celtique<sup>76</sup>. Pour ce dernier, les Gaulois, grands, blonds et conquérants,

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 598.

<sup>71</sup> *Id.*, *Les parlers de France. Lecture faite à la réunion des sociétés savantes le 26 mai 1888*, Paris, 1888, p. 25.

<sup>72</sup> A. GEFFROY, *Rome et les Barbares ; études sur la Germanie de Tacite*, Paris, 1868, p. 56-58.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 120 : « la solidarité familiale s'affaiblit [...] maintenant l'État s'est développé et chacun peut compter déjà sur sa protection efficace ».

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 119 : « La Loi salique n'est pas un code méthodique réglant le droit public et privé [...]. Un principe y domine, celui de la composition ou rachat de la vengeance ».

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 55 : « le nom de Germain était d'origine récente. Les peuples que les Romains et les Gaulois désignaient ainsi ne se l'étaient pas donnés à eux-mêmes. Ils n'avaient pas nettement conscience d'une origine commune ».

<sup>76</sup> H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes*, Paris, 1894.

sont les parents des Germains, lesquels vivent sous domination gauloise, jusqu'à la conquête romaine. La mobilisation des recherches anthropologiques, linguistiques et archéologiques, radicalise progressivement des lectures nationalistes ou raciales, avant que la Première Guerre mondiale ne vienne réalimenter les imaginaires nationaux de schémas archétypaux, et associer dans les mentalités collectives barbare, germain, sauvage et allemand moderne <sup>77</sup>.

## La prise de conscience de l'école érudite et la question des stades de culture

En 1916, le numismate Ernest Babelon (1854-1924), professeur au Collège de France, achève sa monographie consacrée au *Rhin dans l'histoire* sur le constat du pangermanisme et de la férocité des Nibelungen <sup>78</sup>. Le Rhin représente pour l'Occident un enjeu stratégique équivalent à la question balte en Orient, il est le creuset de tous les conflits. Il permet pourtant l'isolement de la France du groupe ethnique des Germains, entité disparate et dont l'état social se caractérise par l'instabilité <sup>79</sup>. À partir du milieu des années 1920, les approches se pacifient légèrement. En 1926, Louis Halphen (1880-1950) propose une approche contrastée du « monde barbare » face au « monde civilisé » de la culture romaine. Les Germains forment une civilisation singulière, que l'auteur ne décrit que sommairement <sup>80</sup> et dont il refuse de retracer l'histoire par éthique scientifique : « c'est parce que les documents font défaut que nous avons dû renoncer à décrire la vie et les mœurs au milieu du IV<sup>e</sup> siècle <sup>81</sup> ». Parallèlement, il déplore l'absence de travaux français sur la question, et concède que vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, les tribus organisées sur le sol germain « font presque figure de nations <sup>82</sup> ». « Quoi qu'on ait pu dire encore récemment, écrit-il, ce n'est pas dans le sens latin du mot seulement que les Germains du V<sup>e</sup> siècle étaient des barbares <sup>83</sup>. »

Une démarche semblable s'observe chez Ferdinand Lot (1856-1952) <sup>84</sup> : il souhaite le progrès des connaissances sur l'Antiquité barbare, mais semble se méfier des « hypothèses ingénieuses, mais fragiles » de ses homologues allemands. Sa correspon-

<sup>77</sup> E. DEMM, "L'image de l'ennemi dans la propagande allemande et alliée pendant la Première Guerre mondiale", J. Schilinger, A. Philippe éd., *Le barbare. Image phobique et réflexion sur l'altérité dans la culture européenne*, Bern-Vienne, 2008, p. 249-266.

<sup>78</sup> E. BABELON, *La grande question d'Occident : le Rhin dans l'histoire. I L'Antiquité, Gaulois et Germains*, Paris, 1916.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 117-121 et p. 96-111.

<sup>80</sup> L. HALPHEN, *Les Barbares*, Paris, 1926, p. 42-43.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 2, n. 2.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>84</sup> F. LOT, "La conquête du pays entre Loire et Seine", *Revue Historique* (1930), t.135, p. 241-253.

dance témoigne du souci de faire traduire en français les ouvrages de Ludwig Schmidt, et notamment sa *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung* (1904-1908), qui présente une approche mesurée et historicisée de migrations germaniques<sup>85</sup>. Si ce dernier, bibliothécaire à Dresde, utilise les études archéologiques pro-germaniques de l'école de Kossinna, il préfère la notion de mutation et de mélange à celle de race, ce qui lui vaut la confiance des historiens français<sup>86</sup>.

Une approche comparée des cultures barbare et romaine est esquissée par Marc Bloch (1886-1944). Grand connaisseur de l'historiographie allemande, l'historien tente d'intégrer à l'analyse française l'idée d'une « unité » ou d'un « modèle » culturel germanique. Il décrit les mondes barbare et romain comme deux entités distinctes (même si elles ne sont pas fermées), c'est-à-dire comme deux modèles culturels ou « type de civilisation ». L'approche ethnique précède celle des structures, qui démontre la réalité d'un « choc civilisationnel<sup>87</sup> ». Les deux peuples se définissent culturellement, et non biologiquement. « Leur antagonisme fut moins, en somme, le heurt de deux traditions ethniques différentes que celui de deux types de sociétés parvenues, chacun, à des stades inégaux d'évolution. [...] Des institutions plus archaïques se trouvèrent face à face avec des institutions d'un modèle plus évolué ; et les premières souvent triomphèrent des secondes ». Il ne souscrit pas à une approche qui opposerait deux formes d'occupation du sol distinctes, l'une germanique, l'autre romaine, et dont on pourrait suivre l'évolution et l'histoire par la race<sup>88</sup>. Il souhaite au contraire comparer « deux types de civilisations », auxquelles se rattachent respectivement « deux structures économiques<sup>89</sup> » : l'opposition n'est pas de nature, elle est de degré.

L'effort de Marc Bloch, s'il est méritant, demeure le produit de la définition des « stades de cultures », qui se trouve alors majoritairement rejeté en Allemagne. Depuis

<sup>85</sup> Lettre de L. Schmidt à F. Lot du 26.12.1932, Bibliothèque de l'Institut, Papiers de F. Lot, Ms. 7310.

<sup>86</sup> La vision nationaliste des populations dites germaniques développée par l'archéologue et linguiste allemand G. Kossinna (1868-1931) influença profondément l'idéologie nazie, tout comme celle du préhistorien Schuchhardt. L'évaluation de son apport scientifique, qui stenta de démontrer par l'archéologie l'existence d'une race aryenne, a fait l'objet de nombreuses publications, dans le cadre d'une critique de l'utilisation politique de la science archéologique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : S. BRATHER éd., *Eine hervorragend nationale Wissenschaft. Deutsche Prähistoriker zwischen 1900 und 1995*, Freiburg, 1999.

<sup>87</sup> M. BLOCH, « Sur les grandes invasions », *Revue de Synthèse* 60 (1945), p. 55-81, rééd. in *Mélanges historiques* I, Paris, 1963, p. 90-109, ici, p. 105.

<sup>88</sup> *Id.*, « La société du haut Moyen Âge », *Mélanges*, p. 66 : sur les « partis pris ethnographiques de Meitzen », c'est-à-dire « une thèse invraisemblablement simpliste, dont un des postulats essentiels est d'admettre que les Germains ont possédé, comme un signe de race, un mode d'établissement spécifique ».

<sup>89</sup> *Id.*, « Une mise au point : les invasions », *Mélanges*, p. 110-141, p. 112.

la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la définition de l'idée de « civilisation » subit en effet l'influence de la notion de « stade de culture », selon le paradigme évolutionniste reformulé par James Frazer dans *Le Rameau d'Or*. Les travaux de Sumner Maine inspirent une démarche comparative, initialement fondée sur l'archéologie juridique de la « réunion sociale » des anciens groupes ethniques. Leur évolution passerait systématiquement par une série de niveaux de culture similaires. La définition scientifique de ceux-ci rencontre le débat autour de l'existence d'une possession commune primitive du sol chez les anciens Germains. Dans son *Village Communities in the East and West*, Sumner Maine investit la théorie de la *Mark* développée par Ludwig von Maurer en 1871 : l'existence de communautés de villages détenant la terre en commun devient un élément universel correspondant à un stade de civilisation spécifique. Karl Lamprecht enrichit cette analyse par l'approche économique : les co-villageois libres des communautés primitives forment une association qui structure leur société<sup>90</sup>.

Les historiens du droit Glasson, de Laveleye et Viollet soutiennent cette thèse<sup>91</sup> : « Retrouvant ainsi cette institution sous tous les climats et chez toutes les races, on peut y voir une phase nécessaire du développement des sociétés et une sorte de loi universelle présidant à l'évolution des formes de la propriété du sol<sup>92</sup> ». Les éléments de culture présents dans les sources sur les anciens Germains proviennent alors systématiquement d'influences romaines. Selon Paul Viollet, la notion de phases d'évolution réaffirme la thèse de l'unité de la race humaine<sup>93</sup> et la dynamique des échanges explique seule le passage de groupes humains d'un stade à un autre. Cette approche est fermement combattue par la science allemande et autrichienne, qui y voit un retour de l'analyse voltairienne. Dans le premier chapitre de la *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung* (1918-1920), l'historien autrichien Alfons Dopsch (1868-1953) explique qu'il y a erreur de méthode : les groupes humains

<sup>90</sup> K. LAMPRECHT, "Fränkische Wanderungen und Ansiedlungen vornehmlich im Rheinland", *Zeitschr. des Aachener Geschichtsvereins* IV (1882) p. 189 et plus généralement *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter* (1888).; N.D. Fustel de Coulanges, "Sur le Problème des origines de la propriété foncière", *Revue des Questions historiques* (1889) attaque directement cette analyse comme étant « soi-disant érudite » (p. 391) et en fait « subjective » (p. 388). K. Lamprecht conteste ces critiques : "Monsieur Fustel de Coulanges économiste", *Le Moyen Âge* 2 (1899), p. 129-133.

<sup>91</sup> E. de LAVELEYE, "Les formes primitives de la propriété", *Revue des deux Mondes* (1872), t. 100, I p. 135-165 et II p. 505-540 ; P. VIOLLET, "Caractère collectif des premières propriétés immobilières", *Bibliothèque Ecole des Chartes* (1872) t. XXXIII, p. 445-544 ; E. GLASSON, *La propriété primitive*, Paris, 1874.

<sup>92</sup> E. de LAVELEYE, *Revue des deux Mondes*, p. 136.

<sup>93</sup> P. VIOLLET, *Bibliothèque Ecole des Chartes*, p. 459 : « La probabilité scientifique de l'unité de race : il est nécessaire en effet, que la nature humaine soit en tous lieux identique à elle-même pour qu'elle retrouve ainsi sur toute la surface du globe les mêmes procédés, les mêmes méthodes, les mêmes moyens de développement » [...] « des peuples aux mêmes phases de l'existence, traversant les mêmes difficultés, se créent des mœurs analogues ».

ne peuvent pas être comparés de manière intemporelle (les anciens Germains aux Indiens par exemple), mais seulement entre équivalents contemporains. Chaque culture est un système particulier et original, qui doit être étudié pour lui-même. La jeune science ethnologique allemande se fonde sur une méthode non pas comparative, mais descriptive, qui rappelle la tradition ethnographique, et considère « chaque culture comme un objet organique construit <sup>94</sup> ». Elle rejette ainsi la thèse néo-darwiniste qui présuppose une évolution sociale de l'humanité, de la famille à la société, et qui distingue des marqueurs culturels pour chaque strate <sup>95</sup>. Elle permet aux chercheurs d'outre-Rhin de proposer des descriptions diverses, nombreuses, et surtout toutes très positives des anciens Germains. Allemands et Français développent ainsi deux approches divergentes du primitif, du barbare, des notions de cultures, de civilisation et de société, qui leur permettent respectivement de poursuivre leur stratégie historiographique d'exaltation ou de dénigrement.

### La tentation limitée du « modèle nordique »

La théorisation d'un modèle racial nordique par le comte Gobineau (1816-1882) <sup>96</sup> entraîne une intense production historiographique en Allemagne, et influence en France le développement de l'anthropologie physique et de l'archéologie. Elle se fonde sur l'association de critères physiques (la taille, la forme du crâne, la couleur des cheveux et des yeux) et moraux (le courage, la combativité, l'honneur) pour asseoir une théorie de la supériorité de ladite race aryenne. Ses dérives sont désormais bien connues <sup>97</sup>.

Georges Dumézil (1898-1986) propose en 1939 un « essai d'interprétation comparative » consacré aux *Mythes et Dieux des Germains*, qui s'appuie notamment sur les recherches philologiques allemandes et scandinaves <sup>98</sup>. Il se réfère ainsi aux premiers tomes du *Grundriss der Germanischen Philologie* d'Herman Paul (1935 et 1937), et à l'ouvrage de Karsten, *Les anciens Germains*, qui bénéficie d'une traduction française par

<sup>94</sup> A. VIERKANDT, "Die historische Richtung in der Völkerkunde", *Historische Zeitschrift* 107 (1911), p. 70-92 : « jedes Kulturgut als ein organisches Gebilde aufzufassen ».

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>96</sup> J. A. de GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, 1853-1855.

<sup>97</sup> La bibliographie sur le sujet est internationale et immense. En français, les ouvrages majeurs de Cl. LÉVI-STRAUSS, *Race et histoire*, Paris, 1958 et P. A. TAGUIEFF, *La couleur et le sang. Doctrines racistes à la française*, Paris, 1996. Plus récemment, C. REYNAUD PALIGOT, *La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Paris, 2006, notamment concernant la constitution de la Société et de l'École d'anthropologie sous la direction de Paul Broca (avec une bibliographie exhaustive téléchargeable sur le web) et ID. éd., *Tous les hommes sont-ils égaux ? Histoire comparée de la pensée raciale*, Munich, 2008, sous presse, qui propose une vision européenne et interdisciplinaire.

<sup>98</sup> G. DUMÉZIL, *Mythes et Dieux des Germains*, Paris, 1939.

Mossé en 1931. Il se démarque de l'historiographie française par son intérêt pour la période des migrations, et son inscription dans une filiation avec la recherche allemande (convoquant Chants des Nibelungen, Sagas nordiques, runes et témoins philologiques). La royauté germanique relève selon Georges Dumézil d'une souveraineté magico-religieuse et non guerrière<sup>99</sup>. Cette conception familiale de la dignité royale entraîne celle d'une « solidarité dynastique » dont l'inconvénient majeur est le risque d'usurpation par un proche, que seul le massacre de la parentèle permet ainsi d'éviter : celui-ci correspond à un acte sacrificiel qui régénère la puissance royale<sup>100</sup>. Le phénomène des migrations s'explique par la « morale héroïque » qui permet la résolution des conflits générationnels par l'extension de l'aire sociale<sup>101</sup>. La bande conquérante représente un idéal de vie pour le guerrier franc et forme « une société d'hommes élus », nommés *Berserkirs* ou *Uebermensch*<sup>102</sup>. La description de Dumézil, sérieuse et documentée, apparaît fortement ambivalente du fait de l'investissement par l'idéologie nazie de certains de ces thèmes, et donc de la parenté évidente de son approche avec celle du « Germain éternel » présenté par la *Rassenkunde*<sup>103</sup>. Pourtant sa conclusion rappelle formellement qu'il traite là non de la réalité, mais du mythe, et souligne les dangers contemporains de la « propagande néo-païenne<sup>104</sup>. »

Une méfiance similaire s'observe dans l'approche proposée par Henri Hubert (1872-1927) lors de ses cours à l'École du Louvre consacrés aux Celtes puis aux Germains. Le premier, publié en 1932, témoigne d'une utilisation circonspecte des recherches menées par les archéologues allemands, en premier lieu celles de Gustav Kossinna, et qui concernent la répartition des populations<sup>105</sup>. Du fait de la mort de

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>100</sup> *Ibid.*, c. 4 « Sang et souveraineté ». Dumézil note que l'idée de légitimité dynastique est très forte par rapport à celle de légitimité personnelle.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 65 : l'autre solution, celle de la « mutilation du corps social » (massacre des plus faibles) se trouve ainsi évitée.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 79 et s : ces « guerriers fauves » n'ont pas de propriété foncière, vivent sur celle d'autrui, notamment dans le cadre de la guerre ; ils sont menés par « une frénésie de mort, de tumulte et de violence nécessaire à l'équilibre de la société » et incarnent le défi du vieillissement et de la mort par un surcroît de vitalité qui passe par la légitimation des violences.

<sup>103</sup> C. GINZBURG, « Mythologie germanique et nazisme. Sur un ancien livre de Georges Dumézil », *Annales ESC* (1985), p. 695-715.

<sup>104</sup> DUMÉZIL, *Mythe*, p. 153 : « Les belles légendes germaniques sont depuis 150 ans repopularisées et remythifiées, et redeviennent ainsi des mythes, puisque, littéralement, elles soutiennent ou provoquent des comportements individuels ou collectifs à caractère sacré. Si la propagande néo-païenne est artificielle, les mouvements spontanés de la société et de ses chefs ne l'est pas, et sont totalement conformes aux plus anciennes organisations, aux plus anciennes mythologies des Germains », et l'auteur cite pour l'exemple le discours d'anniversaire d'Hitler (1937) du professeur Hans Naumann, intitulé « Rede zum Geburtstage des Fuehrers : Germanische Goetterlieder », consacré aux poèmes mythologiques des Germains.

<sup>105</sup> H. HUBERT, *Les Celtes*, Paris, 1932, p. 155 et p. 168.

l'auteur, le volume *Les Germains* n'est publié qu'en 1952 par les soins d'Henri Berr. Le titre sous-entend une unité culturelle. Pourtant celle-ci est mise en question dès la première page, par la présentation contrastée des thèses ethnographiques contemporaines. Il précise ainsi que « les Germains sont un peuple du Nord de l'Europe, indo-européanisé ou ayant adopté une langue indo-européenne » (selon la thèse de S. Feist)<sup>106</sup>. Il salue les travaux des archéologues allemands en matière d'ethnographie, et se réfère à maintes reprises à ceux de Karl Schumacher à Mayence (revues *Prähistorische Zeitschrift* et *Germania*) et de Gustav Kossinna à Berlin (revues *Zeitschrift für Ethnologie* et *Mannus*). Les apports de la *Siedlungsgeschichte* en matière démographique et historique pour l'histoire du peuplement et de ses mutations sont intégrés et permettent l'élaboration d'un matériel cartographique. Il cite le *Deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend Nationale Wissenschaft* (1914-1918), mais prévient le lecteur : « Des erreurs, Kossinna en a commis beaucoup. C'est un imaginaire qui n'est pas contrôlé par un esprit critique très averti [...] nous aurons souvent à prononcer son nom dans cette étude, pour contredire ses théories. Mais il faut rendre justice aux immenses services qu'il a rendus à l'archéologie<sup>107</sup>. » L'abondance des travaux allemands sur la question l'oblige à leur utilisation. « Au petit nombre des celtisants se sont toujours opposés les gros bataillons des germanistes<sup>108</sup> », reconnaît-il, et il souligne l'importance nationaliste du passé pour des peuples « conquérants » face à la maigre postérité celtique<sup>109</sup>. Son analyse, qui s'arrête à la fin de l'âge du bronze, ne reconnaît finalement aux populations dites germaniques « aucune unité de civilisation, et pour autant que la civilisation correspond à des sociétés, c'est-à-dire à des peuples, aucune unité ethnique<sup>110</sup> ». Le domaine germanique se divise entre plusieurs civilisations d'envergures diverses qui précèdent l'indo-germanisation et l'ethnogenèse de l'âge du bronze : il n'existe pas de 'peuple originel', c'est-à-dire de race. La discontinuité des indices ethniques est selon lui constante. Les indices d'unification présents dans les rites funéraires et dans le développement d'une industrie métallurgique originale entre Elbe et Rhin démontrent uniquement une progressive unité culturelle. L'auteur rejoint ainsi les thèses de Marc Bloch et plus largement de l'historiographie française, qui rejettent l'idée d'unité biologique ou raciale germanique. Cette opposition fondamentale motive les chercheurs dans le débat européen qui oppose, dans les années 1930, historiens, linguistes et

<sup>106</sup> *Id.*, *Les Germains*, cours professé à l'École du Louvre en 1924-1925, Paris, 1952, p. 75.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>109</sup> Il se réfère essentiellement aux encyclopédies *Grundriss der germanischen Philologie* de H. Paul, au *Reallexikon der germanischen Altertumskunde* de Johannes Hoop, et donne comme travaux fondateurs la *Deutsche Altertumskunde* de Karl Müllenhoff, la *Siedlungs- und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen* d'August Meitzen, la *Deutsche Altertumskunde* de Friedrich Kauffmann et la *Vorgeschichte des deutschen Volkes* d'Ernst Wahle.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 227.

archéologues français, belges et allemands, pour la définition de la frontière linguistique septentrionale et orientale. Concernant l'Antiquité barbare, et malgré l'augmentation relative d'intérêt qu'elle suscite dans les années 1920-1930, l'historiographie française maintient une approche spécifique, dominée par la notion d'altérité et la défiance.

Ainsi s'explique le succès de l'ouvrage de l'historien suisse Gonzague de Reynold (1880-1970), *Le monde Barbare* paru en 1953. « Germains est un terme collectif qui apparaît tard et recouvre un ensemble disparate et désordonné de peuples et de tribus <sup>111</sup> », explique t-il. « Le Germain n'est en rien un être simple. Il n'a point atteint encore de degré d'unification intérieure où l'éducation morale et la culture de l'esprit peuvent seules faire parvenir le civilisé. Homme de la forêt, le Germain a des réflexes de chasseur, des instincts pareils à ceux du grand gibier. Chez lui, le développement de l'intelligence n'a pas encore émoussé l'acuité sensorielle. Il a gardé ses réflexes intacts. Il joint à une longue patience, celle du guetteur à l'affût, des réactions violentes, immédiates, celles de la bête féroce. » L'auteur décrit un « retard de développement » qui s'explique par la dureté et l'hostilité de leurs terres : « Les Germains et leurs descendants, les Allemands, pour transformer leur sol, l'humaniser, ont eu à mener une lutte bien plus longue et bien plus dure que les Gaulois et les Français <sup>112</sup>. » Leur apport à la civilisation européenne se résume « à une épopée et à un droit » : le *Nibelungenlied* et ses vertus morales d'une part, communes au guerrier païen et au chevalier chrétien (sens du devoir, fidélité, sens du tragique) ; droit germanique de l'autre comme droit fédératif, qui invente le principe d'association et de corporation comme formes transversales alternatives au lien entre individu et État <sup>113</sup>.

En 1965, l'ouvrage de Lucien Musset (1922-2004) consacré aux invasions témoigne encore de l'absence de références françaises en matière de Germains, mis à part Dumézil <sup>114</sup>. Les traductions semblent par contre favorisées, à l'image de la monographie de Rolf Hachmann (*Les Germains*), traduite par Jean Marcadé. L'ensemble des référentiels de l'historiographie européenne évoluent : l'Antiquité tardive est profondément réévaluée ; l'histoire scientifique se purge de l'ancienne optique nationaliste ; les progrès de la sociologie et de l'anthropologie permettent de repenser globalement la question de la primitivité ; la construction européenne stimule une dynamique de recherche internationale ; le modèle de l'ethnogenèse autour d'un noyau restreint de

---

<sup>111</sup> G. DE REYNOLD, *Le monde Barbare II. Les Germains*, Paris, 1953 (*La formation de l'Europe*, t. V), p. 53.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 380 : il reprend là la thèse de l'association développée par le juriste et historien du droit Otto von Gierke, (O. v. GIERKE, *Das deutsche Genossenschaftsrecht*, Berlin, 4 vol, 1868-1881).

<sup>114</sup> L. MUSSET, *Les Invasions, les vagues germaniques*, Paris, 1965.

tradition (selon Wenskus <sup>115</sup>) permet de penser l'unité culturelle de manière renouvelée <sup>116</sup>.

Pendant un siècle et demi, la société romaine est restée, pour les historiens français, l'aune à laquelle évaluer les Germains. L'assimilation entre germains, barbares et sauvages d'une part, et la dynamique nationaliste de l'autre, limitaient tout effort d'historicisation. Après la Seconde Guerre mondiale, le barbare (au sens moderne du terme) n'est plus un sauvage, un représentant de l'état d'avant la civilisation. Il est devenu la forme même de la transgression, l'au-delà de la civilisation, celui qui l'a connue et l'a niée. Ni sauvages, ni barbares, les dits Germains, qu'ils existent ou non, peuvent commencer à se laisser appréhender pour eux-mêmes.

Agnès GRACEFFA

---

Université d'Artois/LAMOP-Paris I

Chargée de cours à l'Université de Lille 3

Centre de recherche LLSHS

9, rue du Temple – BP 665

62030 Arras Cedex

agnes.graceffa@wanadoo.fr

---

<sup>115</sup> R. WENSKUS, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen Gentes*, Cologne, 1961.

<sup>116</sup> P. ATHANASSIADI, "Antiquité tardive : construction et déconstruction d'un modèle historiographique", *Antiquité tardive* 14 (2006, p. 311-324.